

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Jeudi 6 juin 2024, à 18h30 (enregistrement dès 18h00)
Château de Chillon

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée générale et message du Président M. Stéphane Pommaz
2. Message de Mme Christine Chevalley, Syndique de la commune de Veytaux et de Mme Marta Dos Santos, Directrice du Château de Chillon
3. Rapport d'activité du Comité et de la Direction
4. Présentation des comptes 2023 et rapport de l'organe de révision
5. Adoption du Rapport d'activité et des comptes 2023
6. Décharge au Comité pour l'exercice 2023
7. Composition du Comité 2024-2025
8. Renouvellement, pour un an, du mandat de notre organe de révision
9. Propositions individuelles et divers

Conformément à nos statuts, les éventuelles propositions individuelles doivent parvenir au Président de l'association, par écrit, au plus tard 10 jours avant l'assemblée.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 1er juin 2023 (tel qu'adopté par notre comité, conformément aux dispositions statutaires), le rapport d'activité, les comptes et le rapport de l'organe de révision sont à disposition sur notre site (www.promove.ch/Assemblee2024).

L'assemblée générale sera suivie d'un cocktail dînatoire.

Accès : des places de parc, de chaque côté de la route principale aux abords du château, seront réservées par la police à l'intention des participants à l'assemblée générale. Par ailleurs, la ligne de bus VMCV n° 201 s'arrête en face du château, à intervalles très réguliers.

Montreux, le 12.05.2024